

La psilocybine autorisée dans un premier pays en Europe

Titre(s): La psilocybine autorisée dans un premier pays en Europe [[périodique]]

Ensemble : Courrier international 1827

Editeur, producteur : 06/11/25

Description matérielle : pp.44-46

ISSN : 1154-516X

Note sur la description matérielle : 3

Résumé ou extrait : Le composé actif des champignons hallucinogènes est classé parmi les drogues, mais c'est aussi un médicament pour des maladies psychiatriques comme la dépression. La Tchéquie l'autorise à partir du 1er janvier 2026.

Sujet - Nom commun : Maladies mentales -- Thérapeutique

Médicaments

Champignons hallucinogènes